



COMMUNE
DE
CENAC ET SAINT JULIEN
DORDOGNE

AR Prefecture

024-212400915-20250415-2025_20-DE
Reçu le 17/04/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 20/2025

Nombre de conseillers
en exercice : 14
présents : 10
votants : 12

L'an deux mille vingt cinq

Le 15 avril

Le Conseil Municipal de la Commune de CENAC ET SAINT JULIEN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de Mme Joëlle DEBET-DUVERNEIX, Maire.

Date de la convocation du conseil : 11 avril 2025

Secrétaire de séance : Philippe BOISSON

PRESENTS : M Mmes Joëlle DEBET DUVERNEIX, Éric CHERON, Martine CONSTANT, Philippe BOISSON, Jean-Luc BRUGUES, Stéphane ALVES DE MATOS, Maxime DE FREITAS, Françoise JOUVE, Sylvie JUIF, Serge AZAM.

EXCUSES : Claudia STAUBMANN a donné procuration à Stéphane ALVES DE MATOS, Frédéric VARGUES a donné procuration à Françoise JOUVE, Anaïs SARDAN, Daniel MAURIE.

OBJET : Affectation des résultats

Le conseil municipal après avoir pris connaissance des résultats de l'exercice 2024, pour le Budget Communal (60300) :

Résultat de fonctionnement : **175 796,60 €**

Résultat d'investissement : **125 474,08 €**

DECIDE d'affecter au budget primitif 2025 comme suit :

- au compte 002 en recette de fonctionnement : **175 796,60 €**
- au compte 001 en recette d'investissement : **125 474,08 €**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Accepte l'affectation des résultats énoncés ci-dessus
- Autorise Madame la Maire à passer les écritures correspondantes.

A CENAC ET SAINT JULIEN, Le 16 avril 2025
Pour extrait certifié conforme

Mme La Maire, Joëlle DEBET-DUVERNEIX